

CONSEIL DE GESTION

Grand Salon

Procès-Verbal de la séance du 11/04/2024 à 14h00

Enseignants présents : Sylvie BEPOIX, Manuel BORREGO, Benjamin GOLDLUST, Yvon HOUSSAIS, Romuald JEAN-DIT-PANEL, Philippe LAPLACE, Yohan SAHRAOUI, Maria SANAHUJA

Enseignants ayant donné procuration : Paul DIETSCHY, Séverine EQUOY-HUTIN, Jasmine JACQ, Sophie MARIANI-ROUSSET, Philippe PAYEN, Michel SAVARIC

Personnels BIATSS présents : Catherine AYMONIER, Marie-Pascale BEHRA, Myriam SCHOEN, Philippe SIGNORET, Gilles VUIDEL

Personnels BIATSS ayant donné procuration : Frédérique BAEHR, Martial CAVATZ, Sébastien JACQUOT

Etudiants présents : Marcelin BONNET, Marie CONOIR, Maxime CONTE, Arthur LEFEBVRE-DULMET, Xavier MATHIS, Daphné MUSIAUX

Etudiants ayant donné procuration : Sasha ABDU-RAZEK

Personnalités extérieures : Olivier COULON

Membres de Droit : Nadège CHEVRE, Responsable des Services Administratifs.

Membres invités : Anaïs MOREAU, Secrétaire de Direction.

Le quorum étant atteint, le doyen ouvre la séance à 14h15.

ORDE DU JOUR :

1. Approbation du PV du dernier Conseil de Gestion
2. Modifications du calendrier universitaire 2024-25 (ci-joint)
3. Problématique de la dotation globale de fonctionnement : paiement heures complémentaires, factures de fluides (Note ci-jointe sur l'évolution des fluides)
4. Nécessité d'établir un budget sincère

5. Premiers retours sur les réflexions du Groupe de Travail sur l'égalité femmes-hommes et l'inclusivité
6. Dernières informations sur la constitution de l'EPE
7. Problématiques liées à l'alternance (article ci-joint sur l'insertion professionnelle) ; opportunité de constituer un Groupe de Travail (régime de primes, obligations légales, insertion et conditions économiques étudiantes ...)
8. Projet de création d'un pôle d'appui à la recherche en lien avec les questions de communication et de pédagogie
9. Création d'un Blended Intensive Program sur l'éthique de la recherche et l'innovation dans le cadre de STARS EU.
10. Salle de convivialité pour les étudiantes et étudiants.
11. Conservation et devenir des archives de l'UFR SLHS
12. Statuts du département de géographie (ci-joints)
13. Questions diverses : autres questions à transmettre à Anaïs Moreau au plus tard le 10 avril 2024.

Pascal DUCOURNAU : je salue la présence des participants et encourage les membres des représentants des « usagers » à prendre la parole librement. Je souligne l'importance pour eux de découvrir le fonctionnement de l'UFR SLHS et son système de démocratie interne. J'insiste également sur la création de la commission de vie étudiante, et souligne qu'il est essentiel que les étudiants y participent activement. C'est un lieu qui doit se saisir de questions importantes, notamment la problématique de représentativité des étudiants qui a montré un déficit aux dernières élections. C'est un vrai défi à relever et à réfléchir au sein de la commission de vie étudiante.

Certains points de l'ordre du jour font référence au Dialogue de Gestion que nous avons eu avec la Présidence, notamment la dotation de fonctionnement, le budget, la constitution de l'EPE, l'alternance et la création d'un pôle d'appui à la recherche. Egalement, je mentionne que lors de ce dialogue de gestion avec la Présidence, l'importance de préserver les fonctionnaires au sein de l'UFR a été fortement argumentée, avec un message bien entendu par les membres de la présidence. Enfin, nous avons défendu un seul rehaussement de poste de catégorie B en A.

Catherine AYMONIER : quel est le fonctionnement des autres composantes par rapport à la question des fonctionnaires?

Pascal DUCOURNAU : c'est une question intéressante nous nous renseignerons. En tout cas, le sujet de la fonction publique a été entendu.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de Gestion du 30 novembre 2023.

Pascal DUCOURNAU : y a-t-il des remarques à propos du procès-verbal du dernier Conseil de Gestion ?

Marie-Pascale BEHRA : on remarque une meilleure qualité du PV par rapport aux précédents, c'était bien clair.

Olivier COULON : j'en ai apprécié la facilité de lecture.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, moins 7 abstentions.

2. Modifications du calendrier universitaire 2024-25 (ci-joint)

Pascal DUCOURNAU : je laisse la parole à Sylvie BEPOIX qui pourra nous apporter des éclaircissements sur le calendrier universitaire.

Sylvie BEPOIX : il y a eu une erreur dans le document initial néanmoins je confirme que les vacances seront bien du 22 février au 23 mars 2025. Il n'y aura donc pas d'impact sur le calendrier que je renverrai avec un mot d'excuse. Et je contacterai SEFOCAL pour l'alternance.

Marie-Pascale BEHRA : nous avons de nombreux retours d'enseignants en souffrance par rapport au calendrier trop serré qui ne leur permet pas de se reposer pendant les vacances, ce qui pourrait affecter leur santé. Peut-être devrions-nous revoir le calendrier, notamment pour les jurys en juillet, nous pourrions les repousser.

Yvon HOUSSAIS : c'est aussi un problème de dates de soutenance pour les M2 car si l'on veut que les étudiants soutiennent avant la première session, il faut que ce soit fait en avril. Ce qui est impossible. On fait donc passer les étudiants en 2^{ème} chance ce qui les pénalise.

Sylvie BEPOIX : nous avons donc plusieurs options : soit maintenir les dates prévues pour les jurys, soit repousser les retours de notes et donc les jurys en juillet. Est-ce que les enseignants seront d'accord de venir en juillet ?

Marie-Pascale BEHRA : ça ne sera pas possible cette année. Ça représente 3000 à 5000 notes à saisir par gestionnaire. Comment vont se tenir les jurys de SHS qui ont des examens après les vacances de Pâques ? Ne faudrait-il pas reprendre le calendrier avec les enseignants pour avoir leurs avis ?

Sylvie BEPOIX : dans les autres composantes la réunion de rentrée se fait fin août et les cours démarrent début septembre. Légalement, les résultats des jurys doivent être communiqués aux étudiants au moins deux semaines avant la session de rattrapage. Les jurys pourraient être déplacés aux 19,20 et 21 mai. Ce qu'on peut faire pour les années suivantes c'est annuler les rattrapages et ne faire que des secondes chances.

Pascal DUCOURNAU : les examens doivent commencer le 4 juin. Pour ne pas toucher à la structure du calendrier, ce qui serait trop compliqué, je propose qu'on fasse juste une petite modification en marge qui serait de supprimer le mercredi 14 et le jeudi 15 mai, pour la tenue des jurys, que nous gardions le vendredi 16 mai et de décaler au lundi 19, mardi 20 mai pour les autres jurys ce qui permet de respecter le délai.

Manuel BORREGO : est-ce que c'est un département qui se plaint ?

Sylvie BEPOIX : ce sont des retours individuels.

Yvon HOUSSAIS : pour le Master c'est compliqué et plus tenable pour nous.

Pascal DUCOURNAU : Est-ce que quelqu'un s'oppose à ce calendrier ? s'abstient ?

0

C'est adopté merci

Il ne sera pas inutile je crois qu'un groupe de travail se penche sur cette question. Il faudra le constituer à l'automne. Plus globalement un groupe de travail sur le calendrier et les temporalités de l'UFR.

Sylvie BEPOIX : ça a existé dans les précédents conseils de gestion.

3. Problématique de la dotation globale de fonctionnement : paiement heures complémentaires, factures de fluides (Note ci-jointe sur l'évolution des fluides)

Pascal DUCOURNAU : la dotation globale de fonctionnement est estimée à environ 500 000 € par an, auxquels s'ajoutent les inscriptions, les refacturations, les locations de salles et les crédits liés à l'alternance. Je souligne la problématique récurrente des factures de fluides, qui ont augmenté depuis 2021, passant de presque 300 000 € à près de 500 000 €. Cette situation est très ennuyeuse, d'autant que vient s'ajouter le problème du paiement des heures complémentaires réalisées par les chargés de cours.

Yohan SAHRAOUI : le paiement pour les heures complémentaires (environ 500 000 euros) vient en plus de la dotation globale. En 2023, le solde était d'environ -500 000 €, et a été, comme toujours, compensé par les services centraux. Lors de la présentation du budget

l'année dernière a été soulevée la question d'établir un budget sincère tenant compte de ces heures complémentaires et du paiement des fluides.

Pascal DUCOURNAU : nos discussions avec la Présidence qui a refusé d'augmenter notre dotation nous ont surpris car il nous semblait normal d'obtenir une augmentation de notre dotation globale de fonctionnement en raison de l'inflation, d'autant qu'une rallonge supplémentaire est allouée aux universités, par le ministère pour faire face aux dépenses d'énergie. En échange, il nous été proposé de nous séparer d'un certain nombre de bâtiments, notamment l'annexe du 47 rue Mégevand.

C'est vrai que c'est un gouffre énergétique mais je ne suis pas sûr qu'on puisse récupérer la surface qu'elle représente même quand la BU aura déménagé.

Yohan SAHRAOUI : on nous a proposé d'utiliser la BU pour des salles de cours et nous avons bien appuyé l'idée d'y inclure une salle de convivialité pour les étudiants, mais cela ne suffirait pas à résoudre le problème de l'espace. Nous restons donc vigilants par rapport à ça. Il y a aussi l'idée d'utiliser le bâtiment A de l'Arsenal pour des salles de cours, mais de nombreuses associations étudiantes y sont présentes.

Pascal DUCOURNAU : La DPI propose que les travaux de rénovation du système de chauffage soient confiés à une entreprise privée, avec des conditions de délégation à clarifier. Ce prestataire se rémunérerait sur les économies de chauffage qu'il nous ferait réaliser. Nous restons cependant méfiants car nous avons déjà eu l'occasion de tester ce genre de système par prestation externe, notamment pour du ménage. Néanmoins, pour ce qui est de la rénovation des fenêtres et du système de chauffage, ce sont des travaux qui sont impossible à prendre en charge en interne.

Yohan SAHRAOUI : en fait le coût d'une fenêtre est énorme (environ 10000€) donc ce n'est pas rentable avant plusieurs décennies.

Sylvie BEPOIX : à Canot soit on meurt de froid soit on meurt de chaud.

Pascal DUCOURNAU : on va demander une régulation.

Yohan SAHRAOUI : le problème c'est que les commandes de régulation disparaissent, les enseignants n'en ont plus à disposition il est donc impossible de réguler la température. Mais on constate une petite diminution de la consommation de 2023 à 2024 donc l'augmentation de nos factures est clairement liée à l'augmentation des prix.

Catherine AYMONIER : je reviens sur le problème des salles. Est-ce qu'il y a eu un travail de fait sur l'occupation des bureaux par les enseignants ?

Yohan SAHRAOUI : un inventaire a été réalisé avec l'aide de Maëlys et Benoit, aussi de Martial, et l'on sait qui occupe quoi.

Marie-Pascale BEHRA : il n'est pas sûr que tout le monde ait un bureau.

Yohan SAHRAOUI : si c'est le cas il faut nous le faire remonter.

Pascal DUCOURNAU : dans l'immédiat à titre d'information, pour faire face à ce déséquilibre et à cette fragilité budgétaire, nous avons pris la décision de refacturer les frais de chauffage à l'ensemble des services que nous accueillons : DRIF, SEROU, Université Ouverte et MSHE. Cette refacturation a été annoncée en Dialogue de gestion avec la Présidence qui n'en a pas contesté le principe.

Yohan SAHRAOUI : cette décision a été prise en accord avec le DGS.

Marie-Pascale BEHRA : le problème est à élargir dans le sens où la MSHE est maintenant totalement déconnectée de l'UFR alors pourquoi lui paie-t-on encore les fluides ?

A-t-on toujours les moyens d'héberger les PUFC et l'Université Ouverte ?

Si on rend le 47 on rendra les PUFC et l'Université Ouverte ?

Pourquoi est-ce que ça pèse sur l'UFR SLHS qui a déjà des difficultés ?

Pascal DUCOURNAU : je pense que le message a enfin été entendu au niveau de la Présidence. Nadège pourra confirmer qu'un certain nombre de choses sont dorénavant directement prises en charge par la MSHE.

D'autant plus qu'on nous a reproché d'avoir utilisé les frais de gestion des contrats MSHE pour payer les fluides.

On ne peut pas nous reprocher ça si derrière on nous demande de payer le chauffage, la gestion, les RH et tout ce qui va avec.

4. Nécessité d'établir un budget sincère

Pascal DUCOURNAU : chaque année des difficultés sont rencontrées par le fait que nous votions un budget erroné, déconnecté de la réalité des dépenses. Cela entraîne une série de décalages préjudiciables, notamment pour les services financiers qui se trouvent dans l'incapacité de payer à partir de novembre ou décembre. Je propose que le prochain budget soit établi de manière sincère, à moins que vous vous y opposiez.

Yohan SAHRAOUI : Patricia VERNIER, Responsable du Service Financier, propose d'en élaborer deux : un à l'équilibre et un sincère qui reflèterait réellement les besoins de l'UFR, car un budget sincère a toutes les chances d'être retoqué.

Yvon HOUSSAIS : pourquoi le budget sincère serait retoqué ?

Yohan SAHRAOUI : parce que techniquement il faut qu'il soit à l'équilibre.

Gilles VUIDEL : parce qu'on ne peut pas avoir plus de dépenses que de recettes.

Pascal DUCOURNAU : on le fera en septembre si vous ne vous y opposez pas, on se dirige vers budget sincère qu'on vous soumettra en septembre.

Olivier COULON : dans le second degré les lycées sont dans le même cas de figure.

Pascal DUCOURNAU : cette démarche est symbolique, mais nécessaire pour une gestion transparente et réaliste des finances. C'est très inconfortable, nous sommes dans l'obligation de solliciter constamment la Présidence pour des rallonges financières, nous compromettons ainsi notre autonomie financière.

Sylvie BEPOIX : à mon avis c'est une bonne chose, je suis favorable à l'établissement d'un budget sincère qui permettra à la Présidence de prendre conscience de la situation financière réelle de l'UFR.

Yohan SAHRAOUI : il faut bien garder à l'esprit que c'est une démarche symbolique, car la Présidence accordera une rallonge pour les fluides si nécessaires en fin d'année, et paye les heures complémentaires.

5. Premiers retours sur les réflexions du Groupe de Travail sur l'égalité femmes-hommes et l'inclusivité

Pascal DUCOURNAU : qu'en est-il des avancées du Groupe de Travail sur l'égalité femmes-hommes et l'inclusivité.

Philippe LAPLACE : Le Groupe de Travail Égalité et Inclusivité, composé de Jasmine Jacq, Philippe Laplace, Mathilde Lemercier, Sophie Mariani-Rousset, Matthew Pires, Yohan Sarhaoui, et Myriam Schoen, s'est réuni le 14 mars dernier. L'objectif principal était de porter un projet de changement de nom de la composante SLHS, jugé discriminatoire et sexiste. Cette démarche bénéficie du soutien de la gouvernance de SLHS ainsi que, apparemment, de celle de l'UFC, comme l'a été mentionné lors du Dialogue de Gestion avec la Présidence. Dans les semaines à venir, le groupe prévoit de contacter les responsables des départements et des laboratoires de SLHS afin de leur expliquer la démarche et de leur proposer des noms alternatifs, tels que "Sciences du Langage, Humanité, Sociétés", pour recueillir des avis et suggestions. Cette consultation sera également étendue aux personnels BIATSS de l'université via la liste mail BIATSS.

L'idée de conserver le sigle SLHS a été évoquée par la présidence, mais n'est pas obligatoire, et d'autres composantes de l'UFC ont choisi de ne pas conserver leur sigle d'origine. Une campagne d'informations sera organisée à la rentrée 2024-2025 dans la composante, suivie d'une votation électronique pour tous les personnels BIATSS et les étudiantes et étudiants, afin de choisir le futur nom de la composante. Le vote se fera par un scrutin à vote unique transférable.

Sur le plan financier, l'utilisation du stock de papier, d'enveloppes, etc., avant de procéder au remplacement du nom est envisagée.

Concernant les propositions de nouveaux noms, plusieurs idées ont été avancées, telles que "Lettres et Sciences Humaines", "Sciences du langage, Humanités, Sociétés", ou simplement "Humanités". L'objectif est de trouver un nom inclusif et représentatif de la diversité des disciplines présentes dans la composante.

En parallèle, une révision de la page Web de SLHS est prévue, afin d'adopter une communication plus inclusive, notamment en adaptant les tournures telles que 'Les étudiants de SLHS...' en une forme plus inclusive ('Les étudiants et étudiantes de SLHS...').

Le groupe prévoit de contacter les responsables des laboratoires et des départements pour expliquer leur démarche et proposer des noms alternatifs, recueillant ainsi des avis et peut-être d'autres suggestions. Il a été mentionné que la présidence suggère de conserver l'acronyme SLHS pour des raisons pratiques et financières, notamment pour éviter de gaspiller le stock de papier actuel et pour commander de nouveaux papiers avec un nouveau sigle.

Plusieurs idées de noms ont été proposées, comme "Lettres et Sciences Humaines", "Sciences du Langage et Humanités", ou simplement "Humanités". Maëlys a également suggéré de trouver une forme plus inclusive.

Maxime CONTE : en quoi le terme "Homme" représente une problématique au point de nécessiter la création d'un groupe de travail ?

Philippe LAPLACE : cette question n'est pas nouvelle il est temps d'inclure l'inclusivité dans le nom de la composante.

Nadège CHEVRE : une refonte totale du site web était initialement prévue, mais a été retoquée par la Présidence, ce qui pourrait impacter les changements de nom et la signalétique.

Pascal DUCOURNAU : chers étudiants, je vous encourage, si vous le souhaitez, à vous joindre au groupe de travail et à faire des propositions. Je souligne également que la question de l'inclusivité dépasse largement le simple changement de nom. Quand pourra-t-on avoir les premières conclusions ?

Philippe LAPLACE : au mois d'octobre prochain.

Nadège CHEVRE : pour information, à l'issue de la réunion avec les responsables des services de communication, il est ressorti qu'une refonte totale des sites web est prévue mais pour le moment cette annonce est retoquée par la Présidence donc notre site reste tel quel pour le moment ainsi que la signalétique. Je ne sais donc pas ce que cela impliquera pour le changement de nom de l'UFR.

6. Dernières informations sur la constitution de l'EPE

Pascal DUCOURNAU : l'Université de Bourgogne reste toujours dans la COMUE, ce qui pourrait avoir des conséquences sur le futur EPE. Je n'ai toujours pas reçu les statuts de cet EPE, or, il serait utile que tout le monde puisse en disposer. J'ai également, à plusieurs reprises, demandé des clarifications sur la manière de consulter et faire voter les personnels de l'UFC, éventuellement étudiants, mais n'ai reçu aucune réponse, ce qui pose question sur la démocratie interne de l'institution.

Sylvie BEPOIX : L'UB sortira bien de la COMMUE mais suite au recours posé par le SGEN dijonnais qui a été accepté par le TA, il a fallu revoter les statuts provisoires de la COMMUE.

Pascal DUCOURNAU : l'Université Paris Cité, qui fonctionnait bien au départ en tant qu'EPE, a dû faire face à des réductions de postes demandées par le ministère, ce qui a intensifié la charge de travail et conduit à des démissions massives parmi le personnel administratif. Ils ont même envisagé d'externaliser les services administratifs à une entreprise privée, ce qui présente des risques importants.

7. Problématiques liées à l'alternance (article ci-joint sur l'insertion professionnelle) ; opportunité de constituer un Groupe de Travail (régime de primes, obligations légales, insertion et conditions économiques étudiantes ...)

Pascal DUCOURNAU : la Présidence, par un raisonnement assez simple, encourage fortement le développement de l'alternance, avec l'idée que cela améliore l'insertion professionnelle des étudiants et génère des revenus grâce à la taxe d'apprentissage. Je me suis permis d'envoyer un article scientifique qui conclut que les étudiants en alternance ne s'insèrent pas mieux que les autres.

Marie-Pascale BEHRA : une des raisons principales est que l'alternance permet aux étudiants de ne pas avoir besoin de travailler en parallèle de leurs études, ce qui est un avantage significatif.

Pascal DUCOURNAU : le développement de l'alternance est relativement récent à l'UFR SLHS, mais prend de l'ampleur. A Montpellier, une pointeuse a été introduite pour les étudiants en alternance afin de prouver leur présence. Je propose de constituer un groupe de travail pour étudier les avantages et les inconvénients de l'alternance et recueillir des retours d'expérience.

Romuald JEAN-DIT-PANEL : pour nous, en Master de psychologie, nous faisons la demande pour éviter le décrochage des étudiants pour difficultés financières. On utilise l'émargement pour valider la présence des étudiants. Un retour d'expérience serait utile pour évaluer les bénéfices et les défis de l'alternance.

Sylvie BEPOIX : certaines formations, comme l'histoire, ne sont pas adaptées à l'alternance, même si l'université pousse à son développement.

Maxime CONTE : nous n'avons que deux semaines de stage en Master d'Histoire, ce qui limite la pertinence de l'alternance dans ce domaine.

Marie-Pascale BEHRA : comment répartir les ressources financières générées par l'alternance entre les différentes formations ?

Sylvie BEPOIX : je souligne que le dispositif AED permettait aux étudiants d'être rémunérés en stage de L2 et L3 or ça n'existe plus.

Pascal DUCOURNAU : on préfère subventionner les entreprises plutôt que d'accompagner les étudiants par des bourses, ce qui revient à du salariat quasi gratuit.

Myriam SCHOEN : les étudiants en alternance sont payés 4,35 €/h, ce qui pose des problèmes d'équité.

Pascal DUCOURNAU : Michel SAVARIC a soumis la problématique des primes pour les responsables de formation en alternance, qui créent une pression d'intéressement auprès des responsables de formation. Il est évidemment difficile de résister à l'attrait financier.

Olivier COULON : la politique gouvernementale de promotion de l'apprentissage, alloue beaucoup de fonds au supérieur plutôt qu'au secondaire, ce qui dévalorise la formation professionnelle. Certaines universités se font beaucoup d'argent. La formation professionnelle est complètement dévalorisée car aujourd'hui n'importe qui propose des formations. C'est très compliqué. Il faut savoir qu'il y a 14000 apprentis en Franche-Comté.

Pascal DUCOURNAU : Nous constatons que les problématiques sont multiples. Est-ce qu'involontairement nous n'appliquerions pas des critères discriminants à nos étudiants ? Je propose de créer un groupe de travail pour réfléchir aux problématiques de l'alternance, incluant des représentants des étudiants et des enseignants. Je m'y joindrai avec plaisir également.

Arthur LEFEBVRE, Xavier MATHIS, Yohan SAHRAOUI, Philippe LAPLACE et Benjamin GOLDLUST se portent volontaires pour y participer. Michel SAVARIC et Sophie MARIANI m'ont également transmis leur accord pour y participer.

La proposition de créer ce groupe de travail est adoptée à l'unanimité.

8. Projet de création d'un pôle d'appui à la recherche en lien avec les questions de communication et de pédagogie

Pascal DUCOURNAU c'est une question que nous avons traitée également en Dialogue de Gestion avec la Présidence, concernant l'absence de soutien administratif pour quatre laboratoires dépourvus de secrétariat. La Présidence est d'accord pour réfléchir à la mise en place d'un pôle d'appui regroupant diverses compétences en secrétariat, communication, et articulation entre pédagogie et recherche. L'idée est d'offrir un ensemble de services additionnels aux laboratoires qui n'en bénéficient pas encore, sans pour autant perturber ceux qui disposent déjà d'un secrétariat, comme le Centre Lucien Febvre et le laboratoire ELLIADD.

Il s'agit maintenant de définir le périmètre d'action de ce pôle. Je m'impliquerai personnellement et rencontrerai les différents services et laboratoires pour recueillir leurs perceptions et besoins, et discuterai des propositions avec le président du collegium avant de soumettre une copie au Conseil de Gestion.

Benjamin GOLDLUST : merci Pascal DUCOURNAU pour ta présentation claire de l'enjeu. Il est effectivement important de définir précisément le périmètre. Il y a un risque d'économie d'échelle et de redondance entre les unités de recherche. Il est nécessaire d'appliquer une réflexion fine à ce sujet pour éviter les doublons et les suppressions de postes.

Pascal DUCOURNAU : j'ajoute que nous avons une autre problématique : il ne faudrait pas que ce pôle n'entre que dans le périmètre des Graduate Schools.

Benjamin GOLDLUST : je m'interroge sur la position des laboratoires déjà dotés de secrétariat dans ce cadre élargi.

Romuald JEAN-DIT-PANEL : je doute que ELLIADD rejoigne ce dispositif. On verra ce que ça donne.

Marie-Pascale BEHRA : du point de vue des personnels BIATSS, nous connaissons la difficulté de la gestion des collègues partagés entre plusieurs laboratoires. Qui va arbitrer ? Les responsables externes aux laboratoires ?

Pascal DUCOURNAU : nous ne sommes pas en mesure de financer la totalité ces postes par nos fonds propres.

9. Création d'un Blended Intensive Program sur l'éthique de la recherche et l'innovation dans le cadre de STARS EU.

Pascal DUCOURNAU : J'ai chargé Laurence GAIDA, notre assesseuse à la Recherche de porter ce projet de Blended Intensive Program (BIP) sur l'éthique de la recherche et l'innovation. C'est une mission qu'elle accepte avec plaisir. Ce programme vise à offrir une réflexion approfondie sur les aspects éthiques de la recherche. Le BIP combine enseignement présentiel et à distance, et est destiné aux étudiants de master et de doctorat. Il inclut également une composante de mobilité des enseignants, permettant aux intervenants de participer dans différentes universités partenaires.

L'objectif est de privilégier au moins 50 % d'enseignement en présentiel. Cependant, il manque encore des informations qui ont des répercussions sur les implications logistiques et administratives, telles que la réservation de salles et l'organisation des scolarités.

La DRIF m'a informé qu'il y avait plusieurs formations de BIP. D'où mon message appelant à être informé de ces projets pour une meilleure coordination. Le programme est financé par Erasmus+ et attribue 3 ECTS aux étudiants participants, basés sur des Unités d'Enseignement (UE) existantes intégrées dans le BIP, ainsi que la création de nouveaux cours. Je propose que

les BIP soient budgétés et présentés devant le CG en raison de leur impact administratif, notamment sur les services de scolarité. Une fois que toutes les informations seront rassemblées, le programme sera soumis au CG pour approbation.

Olivier COULON : la mise en place de ces programmes représente un travail titanesque.

Marie-Pascale BEHRA : s'agit-il d'une initiative de la Direction des Relations Internationales et de la Formation (DRIF).

Pascal DUCOURNAU : c'est bien la DRIF qui propose ce programme.

10. Salle de convivialité pour les étudiantes et étudiants.

Pascal DUCOURNAU : la création d'une salle de convivialité pour les étudiants est une question récurrente, un projet qui n'a jamais abouti jusqu'à présent en raison de contraintes d'emploi du temps et de disponibilité des salles. Je propose de mettre à disposition une petite salle du côté des salles D0..., avec une capacité de 20 places, équipée de commodités comme un micro-onde et une cafetière. Cependant, cela aura des implications sur la gestion des salles, et le service SAWE devra trouver des solutions pour libérer cette salle.

Xavier MATHIS : peut-on avoir des précisions sur ce que signifie exactement une salle de convivialité.

Pascal DUCOURNAU : excellente question je propose qu'elle soit traitée en commission de vie étudiante.

Arthur LEFEBVRE-DULMET : la gestion de cette salle devrait être confiée aux étudiants, mais en accord avec certaines règles de fonctionnement.

Marie-Pascale BEHRA : le service SAWE a déjà du mal à placer tous les enseignements, il va falloir être judicieux pour trouver un lieu. Je suggère que l'association étudiante prenne en charge la gestion, comme cela se fait dans d'autres composantes, pour assurer le respect des règles.

Pascal DUCOURNAU : il faudra trouver comment opérer pour gérer cette salle.

Maxime CONTE : une salle de 20 places ne compromettra pas significativement le nombre de salles disponibles pour les cours.

Yohan SAHRAOUI : la problématique est plus complexe qu'il n'y paraît. On peut penser que des salles sont libres car on voit parfois qu'il n'y a pas cours, mais bloquer une salle à l'année c'est un autre problème. Je soutiens l'idée, bien évidemment, mais la mise en œuvre n'est pas si simple. Je préfère ne rien promettre tant que l'on n'a pas une solution faisable.

Arthur LEFEBVRE-DULMET : le problème de disponibilité des salles est-il lié à la rénovation de l'Arsenal.

Marie-Pascale BEHRA : le retour de l'Arsenal ne résoudra pas le problème de disponibilité des salles.

Yohan SAHRAOUI : mais il y aura de nombreux espaces de convivialité dans le bâtiment.

11. Conservation et devenir des archives de l'UFR SLHS

Pascal DUCOURNAU : nos archives sont stockées dans les caves de l'UFR SLHS, et datent, pour certaines, des années 1920. Ces archives souffrent d'une forte humidité, ce qui entraîne leur dégradation. Michel SAVARIC nous avait fait part de cette préoccupation en bureau permanent. Nous avons donc pris contact avec les archives départementales en début de semaine. Je propose, faute de pouvoir étanchéifier les caves, d'envisager de les stocker dans un demi-étage de 100 m² qui est sec et chauffé. Cependant, cet espace a été entièrement vidé pour des raisons de sécurité, notamment des risques d'incendie, et il faudrait installer un système de détection de fumée.

Maxime CONTE : les archives préfèrent des températures stables et il n'est pas conseillé de les conserver dans un espace trop chaud.

Pascal DUCOURNAU : nous avons bien conscience de la dégradation actuelle des archives c'est pourquoi nous cherchons une solution.

Marie-Pascale BEHRA : Demande si les archives départementales ne pourraient pas récupérer les archives des étudiants d'après les années 1970.

Nadège CHEVRE : les archives Chifflet ont été validées par la commission de sécurité, avec des bacs surélevés pour éviter les problèmes en cas d'inondation.

Marie-Pascale BEHRA : il serait bien d'organiser le rangement des dossiers.

Xavier MATHIS : que deviennent les caves si les archives sont externalisées ?

Pascal DUCOURNAU : il faut étudier la mise aux normes des espaces de stockage.

12. Statuts du département de géographie (ci-joints)

Sylvie BEPOIX : il y a un article qui ne convient pas : l'article 6, point 4. Il faut retirer ce point. 4 ans renouvelables, ça correspond à une mandature.

Pascal DUCOURNAU : c'est le choix du département, les membres du département préfèrent ce système. Est-ce que nous avons d'autres remarques ?

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

13. Questions diverses

Sylvie BEPOIX : on a reçu un mail de Laurence RICQ qui demande si des parcours spécifiques pour l'enseignement sont étiquetés dans les cursus. Elle fait un bilan pour évaluer ces parcours.

Fin du conseil de gestion à 17h30

Le prochain conseil de gestion aura lieu le 31 mai 2025 à 9h30.